

Remarque :

Ce communiqué envoyé le 31 mai a été repris par le journal Ouest-France, qui l'a fort aimablement publié sur son site internet le 31/05 et sur le journal papier le 01/06. Nous les en remercions !

Néanmoins nous tenons à signaler une erreur qui s'était glissée dans l'article papier relatant le communiqué, et aussi sur le site Web de Ouest-France, correctement corrigé depuis : la rédaction de Ouest-France a mentionné la commission nationale de propagande, qui n'est pas en cause ici. C'est la commission locale de propagande qui n'a pas voulu accepter un retard minime. Les deadline de livraison étaient plus strictes dans le Calvados qu'ailleurs (24 mai au lieu du 27 mai), ce qui était motivé par l'actualité agitée (Flamme olympique, 80^e anniversaire du débarquement) qui perturbe les acteurs de la commission (préfecture, poste). Cette date avancée se comprend, et le retard était relatif à cette date du vendredi 24 à 14h : notre routeur a respecté cette date, sauf pour les bulletins livrés pour l'envoi aux électeurs, pour laquelle la livraison a eu moins de 45 mn de retard, et a été refusée pour ce fait, ce qui est peu souple, pour le moins.